

LES ENCEINTES URBAINES EN ALSACE D'APRÈS LES SOURCES ÉCRITES

Bernhard METZ

1. ALSACE MÉDIÉVALE OU RÉGION ALSACE ?

Parmi les différences d'optique entre archéologues et historiens figure la délimitation de l'aire à étudier. Pour les premiers, l'Alsace et la Lorraine sont le ressort d'un Service régional de l'Archéologie, soit deux départements dans un cas et quatre dans l'autre (fig. 20). Un historien a plutôt tendance à considérer l'Alsace et la Lorraine comme des régions historiques et à les étudier dans les limites qu'elles avaient à l'époque qu'il étudie. Mais ces limites sont imprécises. Celles de l'Alsace ont fait l'objet de toute une littérature, qu'il n'est pas nécessaire d'évoquer ici ; car les villes étant bien moins nombreuses que par exemple les villages ou les châteaux, il n'existe pour mon propos que trois zones litigieuses : au nord, j'inclurai Wissembourg et Lauterbourg, bien que ces villes aient fait partie jusqu'au XVII^e siècle du Spirois (*Speyergau*) et non de l'Alsace. Wissembourg a été rattaché au XIV^e siècle à la ligue de villes impériales d'Alsace ; pour Lauterbourg, mon unique argument est que sinon, cette ville tomberait dans un oubli encore plus grand que celui dont elle souffre présentement. Au sud, le Territoire de Belfort a toujours été francophone ; la frontière des diocèses de Bâle et de Besançon le traverse en son milieu. Politiquement, il a fait partie de la Haute-Alsace du milieu du XIV^e siècle à 1871, et son orientation économique reste à étudier. Il comprend cinq petites villes, toutes fortifiées avant 1350 ; je les inclurai ici, sans nier qu'on pourrait aussi légitimement les exclure. En revanche, l'actuelle Alsace Bossue (cantons de Sarre-Union, de Drulingen et en partie de La Petite-Pierre) a incontestablement fait partie de la Lorraine jusqu'à la Révolution aux points de vue politique, ecclésiastique, économique, linguistique et culturel, et c'est de façon tout à fait aberrante que cette région a été rattachée au Bas-Rhin sous la Révolution ; les sources écrites de son histoire médiévale sont en grande partie dans les archives lorraines, ce qui fait que je ne les connais que très imparfaitement. Sont par conséquent exclues de cet exposé les villes de Bockenheim,

Diemeringen et Sarrewerden⁵⁷. Mais, pour qu'elles ne soient pas entièrement oubliées – car il est à craindre que les archéologues lorrains ne les considèrent pas *realiter et cum effectu* comme lorraines – elles ont été ajoutées pour mémoire à la fin du tableau⁵⁸.

2. HISTORIQUE DES RECHERCHES

En 1761, J.-D. Schoepflin, le père de l'histoire et de l'archéologie de l'Alsace, publie une liste chronologique des villes fortifiées d'Alsace (SCHOEPFLIN, 1761 : 276). Peu après, J.-A. Silbermann, facteur d'orgues et érudit, jette les bases de la topographie historique de Strasbourg et étudie notamment ses enceintes successives⁵⁹. En 1902, F. von Apell, général en retraite, publie une étude approfondie sur la fortification de Strasbourg de l'époque romaine au XVII^e siècle. Entre ces deux dates, il n'y a guère à signaler que le travail du commandant Papuchon sur Belfort⁶⁰. Entre les deux guerres, C. Goehner étudie l'enceinte de Wihr-au-Val en 1924 (GOEHNER, 1924), et son ami F. Jaenger, ingénieur au service de la salubrité publique de Strasbourg, celles de Bergheim, Dachstein, Guémar, Ribeauvillé, Riquewihr, Wangen et Zellenberg, ainsi que la fortification du village de Geispolsheim, entre 1926 et 1949⁶¹. Archéologues, Goehner et Jaenger partent du bâti et jettent leur dévolu sur les enceintes les mieux conservées d'Alsace (il leur manque cependant celles de Boersch, Dambach et Turckheim). Leurs données historiques sont puisées dans la littérature la plus accessible.

57. Sur celles-ci, voir HERRMANN, 1993 et, plus détaillé, HERRMANN, 1992 : 275-76 (Bockenheim), 278-79 (Diemeringen), 308 (Sarrewerden). Les limites que j'assigne à l'Alsace médiévale sont conformes à une suggestion valablement motivée de F.-J. Himly (1951 : 32-33).

58. Cf. *infra* Annexe 4.

59. SILBERMANN, 1775, nombreux plans gravés.

60. PAPUCHON, 1883, nombreux plans.

61. JAENGER, 1926 (à compléter par FALLER, 1935 et CHRIST, 1995) ; JAENGER, 1927 ; JAENGER, SCHMITT, 1930 ; JAENGER, ZEYER, 1934 [repris sans l'historique de F. Zeyer dans JAENGER, 1936] ; JAENGER, 1938, 1947 et 1949.



Fig. 20. Fortifications d'agglomération en Alsace et sur le territoire de Belfort, échelle 1/1 000 000.
DAO : I. Dechanez-Clerc / PAIR, H. Duval / INRAP.

Leurs monographies, appuyées sur des plans d'ensemble et des relevés de détail, tendent principalement à décrire les ouvrages fortifiés et à en expliquer le fonctionnement ; les dater n'est pas leur préoccupation majeure⁶².

À partir de la même époque, des monographies de villes font une place à l'enceinte, avec plus ou moins d'ampleur et de compétence⁶³.

En 1970, la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace publie l'*Atlas des villes médiévales d'Alsace*, conçu et dirigé par son président F.-J. Himly, archiviste du Bas-Rhin, avec le concours d'une quarantaine de membres de la Fédération (HIMLY, 1970). On verra plus loin pourquoi il s'agit, *volens nolens*, d'un atlas des villes fortifiées d'Alsace. La conception de l'ouvrage est admirable, notamment par son souci comparatif, qui s'exprime à la fois dans les plans – tous (sauf trois) à la même échelle et tous fondés sur la même source, le cadastre napoléonien – dans des planches illustrant “la superficie comparée des villes” (p. 26-32), et dans un “tableau alphabétique par villes des principaux traits urbains” (p. 12-22), où la fortification a sa place. L'*Atlas* a aussi l'avantage de ne pas isoler l'enceinte – dont il indique toujours le tracé⁶⁴ – des autres aspects de la topographie et des institutions urbaines. Mais son exécution n'est pas à la hauteur des ambitions qu'affiche sa préface (p. 3-5). Les recherches d'archives sont généralement insuffisantes⁶⁵, et c'est de façon assez abusive que l'auteur se réfère à l'archéologie [monumentale] : les recherches de terrain sont un point faible de l'ouvrage. Ses collaborateurs, archivistes et historiens locaux pour la plupart, n'étaient pas formés à étudier le bâti⁶⁶. Au

final, l'*Atlas* est excellent pour se faire une première idée, que ce soit de la fortification de telle ville ou de tel aspect des enceintes urbaines d'Alsace (le flanquement, les enceintes extérieures...) ; mais on ne peut lui faire qu'une confiance limitée, et toute recherche approfondie, que ce soit dans les archives ou sur le terrain, ne tarde pas à en dévoiler les faiblesses.

C'est probablement en vue de l'*Atlas* qu'ont été publiées des études sur les fortifications de Guebwiller⁶⁷ et sur la topographie historique (incluant l'enceinte) de Munster, Soultzbach et Wihr-au-Val (SCHMITT, 1961 et 1962). Depuis lors, divers auteurs se sont intéressés aux fortifications de Belfort, Obernai, Rosheim, Marckolsheim, Ensisheim, Molsheim, Andlau, Kientzheim⁶⁸.

Thomas Biller, historien berlinois de l'architecture, et moi-même avons commencé vers 1975 à travailler ensemble à l'étude des châteaux forts alsaciens. Nous n'avons pas tardé à élargir notre curiosité aux enceintes urbaines, mais sans cesser de donner la priorité aux châteaux. Cependant, j'ai publié deux très brefs aperçus sur les enceintes urbaines et villageoises (METZ, 1990b et 1986), présenté les villes castrales alsaciennes (METZ, 1993 ; RAPP, 1993), et étudié de façon plus ou moins détaillée quelques localités fortifiées : Neuwiller, Eguisheim, Lauterbourg, Haguenau, Villé, Ingersheim, Jungholtz et Hochfelden⁶⁹. Par ailleurs, mon *Alsatia Munita*, qui paraît par livraisons, contient de brèves notices sur les fortifications médiévales des villes et des villages de l'ancienne Alsace. De son côté, Th. Biller est en train de rédiger un grand ouvrage sur les enceintes urbaines dans les pays de langue allemande, dans lequel on trouvera des synthèses régionales, et notamment une sur l'Alsace et une autre sur la Lorraine thioise. Ensemble, nous avons touché un mot des enceintes de Kaysersberg et de La Petite-Pierre (BILLER, METZ, 2001 : 85-89 et 97-98 ; METZ, 1987 ; BILLER, 1987).

Enfin, le Service régional de l'Inventaire, qui poursuit à marche forcée une couverture sommaire de toute l'Alsace et publie un choix de monuments dans sa collection *Images du Patrimoine*, y a intégré quelques

62. JAENGER (1949) n'hésite pas à dater du XI^e siècle une tour-porte de Wangen !

63. DORLAN, 1912 (détaillé, mais à utiliser avec prudence) ; SCHERLEN, 1922 et 1996 ; WERNER, 1949 ; FLECK, 1961 (avec 7 plans superposant états ancien et actuel) ; MÜLLER, 1958 et 1959 ; BRAUN, 1970 et 1977 ; SCHWIEN, 1985 ; INGOLD, 1997 ; thèse à paraître de Joachim Schneider : Weissenburg.

64. On lui a reproché de ne pas distinguer entre murs conservés et murs disparus. C'est là un malentendu : le propos de Himly est de distinguer tracés sûrs et tracés hypothétiques, et que sa certitude repose sur un mur conservé ou sur un plan cadastral est pour lui secondaire.

65. Vu l'immensité de la tâche, on ferait volontiers preuve d'indulgence sur ce point, si Himly, dans sa préface, ne s'était pas fait fort d'"un vaste fichier... fruit du dépouillement méthodique de la documentation médiévale écrite et datée, dispersée dans les archives départementales, communales et hospitalières et à l'étranger" (HIMLY, 1970 : 3). La réalité est loin de cette claironnante annonce, et c'est sans doute la raison pour laquelle l'*Atlas*, de façon impardonnable, ne donne aucune référence.

66. On le remarque à certaines naïvetés comme la confusion (reprise de JANZ, 1915) entre le tracé de l'enceinte et celui de la contrescarpe ou des fausses-braies à Kaysersberg, ou l'oubli de la première enceinte à Cernay, Eguisheim et Herrlisheim. Selon Himly, qui ne mentionne ses collaborateurs que du bout des lèvres (HIMLY, 1970 : 4), ils auraient uniquement dressé des plans provisoires à partir des données de son propre fichier. Cependant, le dossier constitué par L. Schaller pour Grandvillars (AD Territoire de Belfort 5J (2Fi) 302) et ceux publiés dans SCHMITT, 1961

et 1962 donneraient plutôt l'impression que les collaborateurs ont fait les recherches eux-mêmes et sont responsables de leurs insuffisances. Il n'en est pas moins juste de les imputer à Himly, puisqu'il s'est arrogé la paternité presque entière de l'ouvrage.

67. GARDNER, 1964 ; GARDNER, 1954 (sans plan ni notes).

68. SCHOULER, 1978 ; *Histoire de Belfort*, 1985 (le Moyen Âge est traité par G. Bischoff), repris (avec une très riche iconographie) dans KINTZ, 1997 ; RILLIOT, PAGNOT, 1993 ; BRAUN, 1977 ; MULLER, 1978 et 1979 ; ALLONAS, KNITTEL, 1986, repris dans KNITTEL, 1994 ; FISCHER, 1988 ; OSWALD, 1994a ; MENGUS, 2000 ; HOBEL, 1986 (n'apporte rien). Voir aussi LICHTLÉ, 1995, avec plans partiels.

69. Neuwiller : inédit ; METZ, 1990a, 1996, 1998a, 1998b, 2000, 2004a, 2004b.

enceintes, au moins sous la forme de tracés, indiquant les sections conservées⁷⁰. L'inventaire approfondi, qui a été publié en Alsace pour les cantons de Guebwiller, Saverne et Thann, traite de l'enceinte de ces trois villes, mais de façon surtout descriptive et sans tentative de datation. Pour notre sujet, sa valeur vient surtout des plans et documents figurés qu'il publie (*Inventaire Guebwiller*, 1972 : vol. I, 45-46, vol. II, 56-61 ; *Inventaire Saverne*, 1978 : texte, 303-305 et ill., 384-388 ; *Inventaire Thann*, 1980 : texte, 143-145 et ill., 226-233).

3. ENCEINTES URBAINES OU VILLAGEOISES ?

Pour délimiter mon sujet, il ne suffit pas de préciser quelles frontières j'assigne à l'Alsace, il faut encore préciser ce que je comprends par enceinte urbaine. À cet égard, l'allemand médiéval nous facilite les choses, car au moins de la seconde moitié du XIII^e au milieu du XV^e siècle, il définit la ville par la fortification en pierre. À cette époque, toute localité entourée d'une enceinte maçonnée est appelée *stat*, *civitas* ou *urbs*. Et cela vaut même si cette "ville" n'est peuplée que d'une centaine d'habitants et n'a aucune fonction centrale. Par exemple, Zellenberg, Soultzbach, Wihr-au-Val, Goersdorf sont des villes, tandis que de gros bourgs comme Geispolsheim, Marlenheim, Habsheim sont appelés *dorf* (village) – parce qu'ils n'ont pas d'enceinte maçonnée, alors que les précédents en ont une. Et une agglomération qui perd son enceinte, comme Erstein en 1333 et Brumath en 1389, cesse d'être une ville et est à nouveau appelée *dorf*. Tel est du moins le cas en Alsace. En est-il de même en Lorraine thioise ? Je l'ignore, mais cela semble assez plausible : sinon, aurait-on considéré Sarrewerden, par exemple, comme une ville ?

Bien entendu, rien ne nous oblige à adopter la définition de la ville que nous trouvons dans nos sources. Elle serait même tout à fait contre-indiquée pour une étude des villes au point de vue institutionnel, juridique, économique et social ; mais pour notre sujet, elle est tellement pratique qu'il serait absurde de s'en priver. En effet, un problème fréquent de la collaboration entre archéologues et historiens du Moyen Âge est qu'en employant le même mot – par exemple motte, maison forte ou bourg – ils ne désignent pas la même chose, parce que les historiens se fondent sur le vocabulaire des sources écrites et les archéologues sur des traits morphologiques⁷¹. Or ici, nous avons la chance que le vocabulaire coïncide

avec un trait morphologique majeur, la présence d'une muraille de pierre⁷².

Je propose de tirer la conséquence de cette heureuse coïncidence en laissant de côté les enceintes villageoises en bois et en terre. Cependant, puisqu'elles ont été évoquées du côté lorrain, il est nécessaire d'en dire un mot ici (METZ, 1986)⁷³. À ce jour, j'ai repéré en Alsace environ 75 villes et environ 70 villages fortifiés. Mais autant je serais surpris de découvrir ne serait-ce qu'une enceinte urbaine de plus, autant je suis sûr que le nombre de villages fortifiés était en réalité bien supérieur à 70, car ils ont laissé très peu de traces dans les sources de toutes natures.

Sur le terrain, on ne voit en général plus rien – tout au plus un vestige de porte à Traenheim, Gueberschwihr ou Uffholtz⁷⁴. Sur les plans cadastraux, des fortifications bien attestées par ailleurs, comme celles de Hartmannswiller, Gueberschwihr ou Bernhardswiler, n'ont pas laissé la moindre trace. Les sources écrites se limitent à de très rares mentions dans les chroniques (Blodelsheim, Geispolsheim, Habsheim) et à des lieux-dits (du type "un champ près de la porte, le long du fossé"). Encore faut-il se souvenir que presque tout village est entouré d'un fossé et/ou d'une palissade ou d'une haie, qui le plus souvent servent surtout à mettre les jardins à l'abri des divagations du bétail, etc., et n'ont aucune fonction militaire. Dans le cas d'un village, la mention d'un fossé ou d'une haie ne prouve donc pas encore une fortification ; seule celle d'une porte est vraiment probante. Enfin, l'archéologie, à ma connaissance, n'a pas encore eu l'occasion de s'intéresser aux villages fortifiés⁷⁵.

Si, malgré ces conditions des plus défavorables, j'en dénombre déjà près de 70, c'est certainement qu'il y en a eu beaucoup plus, donc plus que de villes fortifiées en pierre. Mais ici se pose la question de leur date. Quand la fortification d'un village n'est connue que par un plan ancien, elle est indatable. Les lieux-dits, eux, ne fournis-

72. Un des effets de cette coïncidence est que l'*Atlas des villes médiévales d'Alsace*, déjà évoqué, est un atlas des villes fortifiées. Ce n'était pas l'intention de l'auteur : il a retenu les localités qualifiées de *stat*, *urbs* ou *civitas* dans les sources médiévales (HIMLY, 1970 : 3), mais comme ce sont justement les localités fortifiées en maçonnerie qui sont ainsi désignées, ce sont elles et uniquement elles, à peu près au complet, que l'on trouve dans l'*Atlas*. Les seules localités du tableau (cf. *infra* Annexe 4) qui ne figurent pas dans l'*Atlas* sont des cas limites : "villes" éphémères comme Sermersheim, *stetelin* ("villetes") insignifiantes comme Bollwiller, Jungholtz ou Montreux-Château, où l'enceinte urbaine se confond avec celle de la basse-cour du château, etc.

73. La plupart des exemples cités ci-dessous sont étudiés dans *Alsatia Munita* (METZ, 1991 et *sqq.*) ou dans *Encyclopédie de l'Alsace*, 1982-1986.

74. Car les portes d'un village, par ailleurs uniquement fortifié en bois et en terre, peuvent être en pierre.

75. Du moins en Alsace ; pour la Souabe, voir SCHAEFER, 1983 (plan et coupe stratigraphique).

70. Benfeld, Cernay (uniquement la 2^e enceinte), Eguisheim (canton de Wintzenheim), Ensisheim, Ferrette, Haguenau, Kaysersberg, Masevaux, La Petite-Pierre, Reichshoffen (canton de Niederbronn), Rosheim, Soultz, Turckheim (canton de Wintzenheim), Wissembourg.

71. Ce problème est évoqué dans METZ, BURNOUF, 1986 : 153-162 et dans METZ, 1993.

sent qu'un *terminus ante quem* : si un "champ devant la porte" est attesté en 1400, cela prouve uniquement que le village a été fortifié avant 1400 ; il est même possible que la porte n'existe plus à cette date. Quand, voici vingt-cinq ans, j'ai commencé à m'intéresser au sujet, je croyais naïvement qu'on avait d'abord fortifié les grandes villes, puis les petites, puis les villages. Aujourd'hui je préférerais proposer, à titre d'hypothèse, le modèle suivant : dans un premier temps, peut-être surtout au XII^e siècle, on fortifie un grand nombre de localités, en général en bois et en terre, sans se demander si ce sont des villes ou des villages. Les plus prospères refont tôt ou tard leur enceinte en maçonnerie, souvent avec un périmètre plus petit⁷⁶, et sont désormais considérées comme des villes. Celles qui ne le font pas restent des villages, et leur fortification devient obsolète, au plus tard à l'époque des armes à feu. Elle cesse alors d'être entretenue, et souvent elle disparaît entièrement, ce qui explique que, dans certains cas, elle ne laisse même pas de trace dans le parcellaire.

À l'appui de cette hypothèse, on peut noter d'abord qu'avant le milieu du XIII^e siècle, ce n'est pas l'enceinte de pierre qui définit la ville⁷⁷ ; ensuite, que beaucoup de villes fortes ont d'abord été des villages fortifiés (Rosheim, Dambach, Kientzheim, Ammerschwihr⁷⁸...) ; et enfin qu'au XV^e siècle, quand une chronique mentionne un village fortifié, elle montre en même temps qu'il n'est pas capable de résister à un assaillant (Geispolsheim 1444, Habsheim 1468). En revanche, mon paradigme a un point faible : aucune fortification de village n'est attestée avant le milieu du XIII^e siècle, alors que je tiens le phénomène pour nettement plus ancien. À mon sens, cela tient entre autres au fait qu'on n'a pratiquement pas de lieux-dits avant cette date ; or c'est par des lieux-dits que l'on connaît la majorité des enceintes de village⁷⁹.

76. Les enceintes villageoises, ne demandant guère de main-d'œuvre spécialisée, sont bon marché, ce qui fait qu'on n'hésite pas à leur donner une grande extension, incluant une surface qui dépasse souvent les 15-20 ha. Les plans de Westhoffen et de Rosheim (où le tracé de la fortification du village pourrait bien correspondre à celui de la deuxième enceinte urbaine) dans HIMLY, 1970 montrent combien le passage du bois à la pierre a pu s'accompagner d'une contraction du périmètre fortifié.

77. Obernai n'avait pas encore de muraille en 1262 (MGH, SS : t. XVII, 112) ; celle-ci est attestée à partir de 1282 (AD BR G 114/3). Pourtant, dès 1240, Obernai est appelé *civitas* sur la légende de son sceau (AD BR G 2927/2 ; photo publiée dans OHRESSER, 1969 : première pl. h.t., n° 2).

78. Références dans METZ, 1991 et *sqq.*

79. Les lieux-dits médiévaux apparaissent en général dans des actes de vente ou des censiers, donc dans des sources qui énumèrent des parcelles. Or, jusqu'au milieu du XIII^e siècle au moins, c'est en général une tenure paysanne tout entière qui est vendue ou grevée d'un cens. Ce n'est que plus tard que, par suite des progrès de l'économie monétaire et de la mobilisation de la propriété foncière qu'elle entraîne, il devient

Ce qui est sûr en tout cas, c'est que le milieu ou le troisième quart du XIII^e siècle marque un tournant : après, l'opposition entre ville fortifiée en pierre et village éventuellement fortifié en bois et en terre est bien tranchée ; auparavant, les choses sont beaucoup moins claires, beaucoup nous échappent, et il y a encore des découvertes à faire – qui ne peuvent guère venir que de l'archéologie, car les sources écrites sont peu nombreuses et relativement bien explorées.

4. CRITÈRES DE DATATION DES ENCEINTES URBAINES

Désormais, il ne sera plus question que des villes fortifiées en pierre. La première question qui se pose à leur sujet est celle de leur chronologie : comment apprend-on l'existence de leur enceinte et comment peut-on la dater ?

4.1. Le bâti

La première source, c'est l'enceinte elle-même, quand elle est conservée. Très grossièrement, on peut dire que d'un tiers des enceintes alsaciennes restent des vestiges importants et cohérents, d'un tiers des vestiges isolés (une ou plusieurs tours ou portes, quelques pans de murs...) et d'un tiers rien ou presque. Même les enceintes les mieux conservées sont rarement bien datables en elles-mêmes ; on ne peut se fonder que sur l'appareil, la forme des meurtrières, les rares détails stylistiques des portes, mais rien de tout cela n'autorise une datation fine.

4.2. Les sources écrites

Laissant à mes collègues la question des datations archéologiques, de toute façon peu nombreuses, je concentrerai mon attention sur les sources écrites. Les plus précises sont les chroniques (elles le sont parfois même trop, par exemple quand l'annaliste dominicain de Colmar écrit que Soultzbach a été entouré de murs et d'un fossé le 18 octobre 1275 !⁸⁰). En revanche, il faut se méfier des autorisations de fortifier accordées par le souverain : elles sont souvent rétroactives⁸¹, les cas les plus flagrants étant Neuwiller (enceinte attestée par une chronique en 1260, autorisation de fortifier en 1330) et

impossible de considérer la tenure comme un ensemble stable et connu de tous, ce qui oblige à la décrire parcelle par parcelle.

80. *Castellum Sultzbach... muris et fossato cingitur in festo S. Lucae* (MGH, SS : t. XVII, 198). Chez cet auteur, *castellum* désigne toujours une (petite) ville fortifiée, jamais un château, qu'il appellera *castrum*.

81. En 1312, Henri VII autorise les Rappoltstein à fortifier Berghheim et leur pardonne d'avoir commencé les travaux (apparemment en 1311) sans son accord (ALBRECHT, 1891-1899 : t. I, 213, n° 296).

Brumath (autorisation de fortifier en 1336, fortification attestée depuis 1280). Dans le cas de Soultz-sous-Forêt, l'autorisation de fortifier de 1346 n'a peut-être jamais été suivie d'effet. Il faut aussi montrer une certaine prudence quand un seigneur assigne un fief castral pour la défense d'une ville. Un fief castral (en allemand *burglehen* ou *seßlehen*, en latin d'Allemagne *feodum castrense*, *feodum castellanum*, *feodum mansionis*, etc.) oblige son bénéficiaire à résider dans un lieu fortifié pour contribuer à sa défense. Bien que le nom de l'institution fasse référence à un château, un fief castral peut très bien être concédé pour la défense d'une ville⁸². Mais il peut arriver que l'enceinte de celle-ci soit seulement en projet, ou à peine commencée, au moment où ce fief est créé⁸³.

La prudence s'impose aussi quand une source témoigne de l'intention de fortifier une ville. Pour Turckheim et Bergheim, on a la chance que cette intention, manifestée dans les deux cas en 1311, soit confirmée par des documents à peine postérieurs, qui montrent qu'on a passé à l'acte sans tarder. En revanche, à Zellenberg, il faut attendre 1315 pour avoir la preuve que le projet de fortifier exprimé en 1252 a bien été réalisé – de sorte que la datation de l'enceinte flotte entre ces deux dates.

D'aucuns utilisent les franchises urbaines comme argument de datation de l'enceinte⁸⁴. Il est vrai que, dans certains cas, franchises et muraille sont les deux principales manifestations du projet global de fonder une ville ; c'est apparemment le cas à Reichshoffen (1286), Marckolsheim (1298), Lichtenberg (1305), Turckheim (1312), Woerth (1330), Ingwiller (1345), Soultz-sous-Forêt (1346), Ammerschwihr (1367), peut-être aussi à

Haguenau (dès 1164), Molsheim (1220), Guebwiller (1275), Bouxwiller (avant 1292) ou Belfort (1307). Mais ailleurs, des franchises sont conférées à une localité soit fortifiée depuis longtemps, soit, plus rarement, dont les murailles ne seront attestées que plus tard ou jamais⁸⁵. La coïncidence entre franchises et fortification est donc loin d'être parfaite, ce qui n'a rien d'étonnant, l'acte purement juridique qu'est l'octroi de franchises n'ayant en soi rien à voir avec la construction d'une enceinte, dont les implications sont militaires, urbanistiques et financières, mais qui en elle-même ne change rien au statut des habitants.

En revanche, un assez bon indice de fortification n'a pas encore été mis en évidence. Il repose sur la coutume médiévale de l'*ostagium* (en allemand médiéval *giselschaft*, en allemand moderne *Einlager*) : lorsqu'une personne prend des engagements, on lui demande souvent des garants, qui, si elle ne les tient pas, promettent de se rendre dans une localité qui leur est désignée (ou dans l'une de plusieurs au choix) et d'y rester à leurs frais dans une auberge, "en otages", jusqu'à ce que la personne en question ait tenu ses engagements. Or on constate qu'à de rares exceptions près, les auberges désignées aux garants se trouvent dans des villes fortifiées. Pourquoi ? Les garants sont en général des nobles ; on peut supposer qu'en raison des guerres privées dans lesquelles ils sont très souvent impliqués, ils ne sont pas prêts à séjourner longuement dans une localité où leur sécurité ne serait pas assurée. De fait, à part Offwiller et Pfaffenhoffen, où des garants (non nobles !) acceptent d'être otages en 1286⁸⁶, tous les lieux où une charte prévoit un *ostagium* ont une enceinte attestée soit avant la date de cette charte, soit peu après, de sorte qu'on peut se demander si cet *ostagium* n'est pas le premier témoignage de son existence⁸⁷.

Au total, les sources écrites permettent de dater l'enceinte de 26 villes, soit un bon tiers de l'effectif. Il s'agit souvent de datations imprécises, à 20 ou 25 ans près, mais ce n'est pas gênant, puisque la construction d'une

82. Explicitement : *sesmanne in unser statt ze Egesheim* [Eguisheim] en 1295 (WALTER, 1908-1913 : t. I, 63, n° 133 ; HESSEL, KREBS, 1928 : 2383) et 1297 (SCHOEPLIN, LAMEY, 1772-1775 : t. II, 65, n° 801 ; HESSEL, KREBS, 1928 : 2414) ; *seßlehen in der stat zu Brumat* en 1292 (MONNE, 1864 : 418-419 = WILHELM *et alii*, 1929-1986 : t. II, 705, n° 1544) ; *seslehen zu Zabern* [Saverne] *in der stat* en 1292 (AD BR G 977) et 1338 (AD BR G 377, f° 8v-9r) ; *seslehen ze Rapolzwilr* [Ribeauvillé] *in unser stat* de 1298 à 1337 (ALBRECHT, 1891-1899 : t. I, 166, n° 225 ; 201-202, n°s 283-284 ; 358-359, n°s 483 & 485) ; *castrensis... apud oppidum Oberehenheim* [Obernai] en 1313 (MGH, *Constit.* : t. IV/2, 1009, n° 975) ; *seslehenne... in der selben stat zu Benevelt* [Benfeld] en 1319 (AD BR G 1258/1) ; implicitement, lorsque le fief est à desservir dans une ville qui n'a pas de château à la date de la charte : Saint-Hippolyte en 1308 (AD MM B 384, f° 279) et 1363 (AD BR G 856/1), Ebersmünster vers 1345 (AD BR G 377, f° 35v), Benfeld en 1343 (*ibid.*, f° 38r-v), etc.

83. L'enceinte est encore en projet à Marckolsheim en 1297 (SCHOEPLIN, LAMEY, 1772-1775 : t. II, 65, n° 801 ; HESSEL, KREBS, 1928 : 2414), et en 1311 à Scherwiller (*Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt AdelsA H 3b*, f° 69v-70v : *ein burchsetze... ze Scherwil, also, ob ein veste da gebauwen wirt*), dont l'enceinte ne semble jamais avoir été bâtie. À Benfeld, où un fief castral est conféré avant 1300 (AD BR G 1258/1 ; HESSEL, KREBS, 1928 : 2496), les chroniques attribuent la fortification à l'évêque Johann (1306-28), mais elle pourrait avoir été commencée sous son prédécesseur.

84. C'est parfois – mais de loin pas partout – le cas dans HIMLY, 1970.

85. Nombreux exemples de franchises *a posteriori* dans HIMLY, 1970 : 12-22 ; à Westhoffen, les franchises sont de 1332 (AD BR E 2518/2), mais l'enceinte est "nouvelle" en 1392 (AM Strasbourg IV 13/56). À Landersheim et Neustadt, qui ont reçu des franchises en 1290, la muraille n'est jamais attestée ; à Soultz-sous-Forêt (franchises en 1346), elle est douteuse.

86. *Hessisches Staatsarchiv Darmstadt B2*, n° 46 ; Pfaffenhoffen, appelé *oppidum* en 1315 (HERR, 1906 : 8, n° 2), avait peut-être déjà une forme quelconque de fortification ; pour Offwiller, on n'en connaît aucune trace. En 1317, des garants acceptent d'être otages à Ammerschwihr (AD HR 24H 8/14), qui n'est fortifié en pierre qu'à partir de 1367, mais qui était auparavant un village fortifié, puisqu'une "porte neuve" est citée en 1328 (SCHERLEN, 1914 : 16 et 61).

87. J'évoque brièvement cette possibilité (METZ, 2002a : 52). Dans le tableau (*cf. infra* Annexe 4) et dans *Alsatia Munita* (METZ, 1991 *et sqq.*), le mot allemand *Einlagerort* signifie "lieu où des garants acceptent de se constituer otages". Je n'ai trouvé aucune expression française qui ait une concision comparable.

enceinte dure normalement plusieurs années. Une source unique donne rarement une datation vraiment sûre. L'idéal est d'en avoir plusieurs qui se complètent, comme à Obernai, où une chronique dit que l'enceinte n'existait pas encore en 1262, tandis qu'une charte la mentionne comme existante en 1283. Il arrive que la datation repose sur une série d'indices dont aucun n'est probant, mais dont l'ensemble, dûment interprété, donne une forte probabilité. Dans ces cas, le tableau fourni en annexe⁸⁸ ne suffit plus à justifier valablement la datation proposée, même en développant la colonne "observations" ; une notice développée serait indispensable. L'enceinte de Mulhouse en est un bon exemple, pour lequel il suffira ici de renvoyer aux recherches de M. Moeder (MOEDER, 1933).

À ces vingt-six enceintes datées s'ajoutent huit villes⁸⁹ dont la fortification apparaît au hasard d'un texte qui, la mentionnant comme déjà existante, sans référence à sa construction, n'est pas datant, mais qui au moins fait explicitement référence à une muraille. Dans le cas d'une ville fortifiée en pierre, en effet, des références à un fossé ou à une porte ne seraient pas probantes – car un village fortifié en bois et en terre en possède aussi bien qu'une ville – seule l'est la mention d'un mur⁹⁰. Dans ces huit cas, on ignore depuis quand l'enceinte existe lorsqu'elle est citée pour la première fois, mais il y a lieu de supposer qu'elle n'est pas bien vieille. À la différence d'un château, qui, surtout s'il est allodial, peut exister pendant des siècles avant d'apparaître dans un texte, une enceinte urbaine a peu de chances de rester longtemps ignorée. On a pourtant quelques surprises en comparant mes premières mentions à celles de Himly, en particulier pour Guémar, où l'apparition de l'enceinte recule de 1363 à avant 1325, voire à 1291, et surtout pour Ebersmünster, dont la première mention remonte de 1331 à avant 1258.

4.3. Le vocabulaire des sources

Reste une ville sur deux où la datation de l'enceinte dans le tableau en annexe⁹¹ repose sur l'interprétation d'un terme tel que *oppidum*, *munitio*, *castellum*, *municipium*, *civitas*, ou un de leurs équivalents allemands. C'est une situation problématique, car le vocabulaire médiéval n'est pas assez rigoureux pour nous donner des certitudes absolues. Le sens des mots varie :

– d'abord dans le temps : jusqu'au début du XII^e siècle au moins, même des mots aussi prometteurs qu'*urbs* ou *oppidum* n'autorisent aucune conclusion⁹² ; jusqu'au milieu du XIII^e siècle, la notion de ville (donc les mots *civitas*, *urbs*, *stat*) n'implique pas une fortification, mais ce sera le cas ensuite, de la seconde moitié du XIII^e au XV^e siècle ; quant au mot *schloß*, qui apparaît vers le milieu du XIV^e siècle, il désigne d'abord toute sorte de fortifications, et notamment une ville forte⁹³ ; ce n'est que très tard dans le XV^e siècle qu'il ne sera plus appliqué qu'à un château⁹⁴ ;

– le sens des mots varie aussi dans l'espace : j'ignore si le vocabulaire alsacien a cours aussi en Lorraine thioise⁹⁵, mais il est sûr que le latin d'Alsace est différent du latin de Lorraine romane, car les scribes pensent d'abord dans leur langue et la traduisent ensuite en latin, ce qui donne forcément un autre résultat selon qu'ils pensent en allemand ou en français⁹⁶ ;

– bien plus, le vocabulaire latin est individuel, car pour traduire en latin les notions de sa langue maternelle – et surtout les notions nouvelles, comme celle de ville forte, l'étaient au moins aux XI^e et XII^e siècles – chaque scribe devait se débrouiller avec les moyens du bord, en l'absence d'un dictionnaire faisant autorité dans ce domaine. C'est tout au plus à l'échelle régionale qu'un vocabulaire commun a pu se développer, et encore y avait-il toujours des puristes ou des originaux pour s'en écarter⁹⁷.

92. KOBLER, 1967 et 1972 et le même dans JANKUHN, 1976 : I, 65 ; BADER, 1965 ; SYDOW, 1982 ; SCHWINEKÖPER, 1980 : 124-25.

93. *Das sloss Obern Bergheim* [1412/13] : AD HR IE 75/1/1-2 ; *sloß... Markolßheim, Rinowe, Epfich, Mutzich* (1417) : AM Strasbourg charte 3456 ; *uff unßern slossen Mollißheim, Berse, Dambach, Mutzich...* (1429) : AM Strasbourg AA 66 f° 139v-141r. *Sloß Colmer* [1400-1437] : FINSTERWALDER, 1938 : t. 25, n° 179 ; *sloß Amerswilr* en ou après 1448 : SCHERLEN, 1914 : 93, n° 37. *Ebersmünster ist ein gut slos* (1482) : RAPP, 1980 : 29. Bergheim, Marckolsheim, Boersch, Dambach, Colmar, Ammerschwihir et Ebersmünster n'ont en aucun cas de château à la date de ces mentions, Rhinau n'en a sans doute plus et Mutzig sans doute pas encore. Il est encore plus fréquent que *schloß* désigne l'ensemble formé par une ville forte et son château.

94. Dans l'allemand actuel, *Burg* désigne un château fort et *Schloß* un château non fortifié, mais cette distinction n'existe que depuis un siècle, tout au plus. Aussi bien *Schloß* vient-il de *schließen*, fermer.

95. H.W. Herrmann (1993 : 259) note que les *bourgs* des pays de la Sarre sont aussi appelés *villa*, *ville* et *stat*, mais jamais *oppidum*. Il est vrai qu'ils ne sont de loin pas tous fortifiés en pierre (HERRMANN, 1993 : 262-263).

96. Pour prendre un exemple dans un tout autre domaine, un locuteur roman ne comprendra jamais *alter dimidius ager* (latinisation de *anderthalb acker*). Le champ sémantique de *villa* et de *castellum* devrait logiquement être différent en français (sous l'influence de *ville* et de *chastel*) de ce qu'il est en allemand, où *castellum*, sous l'influence de la Vulgate, peut désigner une (petite) ville fortifiée.

97. Un bel exemple en est Jean de Bayon, un Dominicain du début du XIV^e siècle, qui, pour montrer qu'il est bon latiniste, applique à des réalités médiévales des termes rares ou poétiques du latin classique.

88. Cf. *infra* Annexe 4.

89. Saverne, Ebersmünster, Cernay, Dachstein, Benfeld, Guémar, Grandvillars et Pfaffenhoffen.

90. On a vu plus haut que le cas est différent pour un village, où c'est la mention d'une haie ou d'un fossé qui n'est pas probante (ils peuvent avoir une fonction purement agraire), celle d'une porte, en revanche, l'étant.

91. Cf. *infra* Annexe 4.

Il faut tenir compte de ces variations pour utiliser le vocabulaire des sources comme argument de datation avec tant soit peu de plausibilité. Par conséquent, il faut toujours, pour une ville donnée, confronter le vocabulaire des textes avec toutes les autres sources disponibles, et, pour un terme donné, examiner toutes ses occurrences, en distinguant les époques et les catégories de sources, et en privilégiant les cas où il désigne une ville dont l'enceinte est datée par des sources plus sûres. Une telle étude fait heureusement apparaître certaines régularités. C'est ainsi qu'*oppidum* semble un bon indice de fortification dès la seconde moitié du XII^e siècle⁹⁸ – mais à partir de quelle date cette fortification est-elle nécessairement en pierre ? C'est une question qui reste entièrement ouverte. *Civitas* et *stat* sont probants à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, mais quel fond peut-on faire sur ces termes vers 1250 ou avant ? En 1240, Obernai est déjà appelé *civitas*, alors que son enceinte est postérieure à 1262 (*MGH, SS*: t. XVII, 117). Par la suite, on ne trouve plus aucun contre-exemple de ce type : toute localité appelée *civitas* ou *stat* à une date donnée peut être fortifiée à cette date. Pour la période critique (vers 1230-vers 1270), je n'ai accepté le mot *civitas* comme preuve de fortification que s'il était bien étayé par d'autres arguments, par exemple une mention explicite de fortification quelques années après.

Pour conclure sur la valeur datante du vocabulaire des sources, disons qu'on a un sol ferme sous les pieds après le milieu du XIII^e siècle, beaucoup moins dans la première moitié du XIII^e, et qu'au XII^e siècle on est en plein brouillard. À cela deux raisons : d'abord, c'est le XIII^e siècle, dans ce domaine aussi, qui clarifie les concepts, qui systématise les distinctions – en l'occurrence celle entre ville et village ; la distinction n'est-elle pas une des principales opérations de la pensée scolastique ? En second lieu, le XIII^e siècle est le moment où la distinction entre la fortification de pierre et celle en bois et en terre devient décisive, car la seconde a perdu beaucoup de son efficacité. Au XII^e siècle, elle a encore toute sa valeur, elle n'a rien de discriminant, et par conséquent on n'éprouve guère la nécessité de la distinguer de celle de pierre. De ce fait, c'est l'archéologie, seule, qui a des chances de pouvoir nous dire un jour quelles villes précoces d'Alsace étaient fortifiées en pierre à partir de quand. Il y aura lieu d'y revenir.

98. Le seul cas aberrant est Pfaffenhoffen, appelé *opidum* en 1315 (HERR, 1906 : 8, n° 2), alors que ses murailles ne sont attestées que depuis environ 1480, et encore inachevées en 1568.

5. QUELQUES ENSEIGNEMENTS DU TABLEAU

Ce sont les considérations méthodologiques qui précèdent qui m'ont guidé dans l'établissement de la liste chronologique des enceintes urbaines alsaciennes que présente le tableau en annexe⁹⁹. Essayons d'en tirer quelques enseignements.

5.1. Chronologie

Jusque vers le milieu du XII^e siècle, Strasbourg reste la seule ville fortifiée attestée en Alsace (fig. 21). Vers 1200, on ne connaît encore que six enceintes urbaines en Basse-Alsace (et aucune en Haute-Alsace). Une partie de ces premières villes – Strasbourg, Saverne et probablement Seltz – réutilise des murs romains. Pour les autres – Haguenau, Marmoutier, Wissembourg – la question est de savoir si leur enceinte est déjà en pierre. Ce n'est prouvé qu'à partir du milieu du XIII^e siècle, c'est probable bien avant – mais pour le XII^e siècle, il y a peu de chances d'arriver à des certitudes sans le secours de l'archéologie¹⁰⁰.

Vers 1250, on connaît déjà en Alsace une quinzaine d'enceintes urbaines, et environ 45 vers 1300. Le XIV^e siècle tout entier n'en ajoute qu'une petite trentaine, dont la plupart remontent à sa première moitié. Du XV^e siècle ne date de façon sûre que celle d'Andlau ;

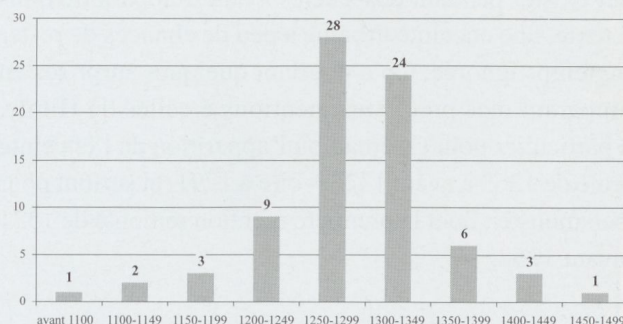


Fig. 21. Premières mentions des enceintes urbaines d'Alsace.

99. Cf. *infra* Annexe 4.

100. À Haguenau, appelé *civitas* en 1143 et à la fois *oppidum*, *villa* et *locus* dans ses franchises de 1164, la première muraille n'est vraiment attestée qu'en 1262, alors que toute la bibliographie date la seconde de 1235 (METZ, 1998a). À Wissembourg, appelé *opidum* en 1179 (*MGH, DD*: t. X/3, 328, n° 774), il est question en 1265 d'un "nouveau mur de la ville" (ZEUSS, 1842 : 328), dans lequel HIMLY (1970 : 131) voit la seconde extension de la ville, ce qui est fort improbable. D'autres voient dans l'*oppidum* de 1179 une enceinte de bois (FEIN, 1940 : 21), d'autres encore l'enclos fortifié de l'abbaye (compte rendu de FEIN, 1940 dans WELLER, 1940 : 180 ; voir aussi BEYERLE, 1940 : 304). La thèse à paraître de Joachim Schneider réexamine probablement cette question. Pour Marmoutier, plusieurs sources du XII^e siècle évoquent une fortification et d'autres un mur ; mais, comme à Wissembourg, il faudrait être sûr que ce dernier est celui de la ville et non de l'enclos abbatial.

sans doute faut-il y ajouter celle de Pfaffenhofen, mais il est clair que la grande vague de fortification des villes, dont le sommet se situe vers 1300, est retombée avant 1400. La “courbe de production” d’enceintes urbaines en Alsace semble donc assez différente de ce qu’elle est en Lorraine. L’insécurité en Alsace est chronique – elle n’est pas vraiment plus forte au XIV^e siècle qu’auparavant, ce qui fait que la vague de fortification provoquée en Lorraine par le contrecoup de la guerre de Cent Ans n’a pas d’équivalent à l’est des Vosges.

5.2. Les constructeurs

À qui appartiennent toutes ces villes fortes¹⁰¹ ? L’Empire a fortifié dix villes entre le XII^e et le début du XIV^e siècle ; parmi elles, les cinq plus grandes d’Alsace après Strasbourg : Haguenau, Colmar, Wissembourg, Sélestat et Mulhouse. De l’évêché de Strasbourg relèvent quatorze villes fortifiées entre la fin du XII^e siècle et 1340, ce qui en fait la seigneurie la plus “urbanisée” d’Alsace ; mais ces villes sont, en moyenne, plus petites que les précédentes : Saverne, Rouffach et Molsheim sont les plus grandes. L’abbé de Murbach fortifie trois villes de son territoire (Saint-Amarin, Guebwiller, Wattwiller), l’évêque de Spire, Lauterbourg, et c’est probablement à celui de Metz qu’il faut attribuer l’enceinte de Neuwiller. Neuwiller est en soi une ville abbatiale, comme il y en a beaucoup – surtout parmi celles qui ont été fortifiées avant 1250, mais quelques-unes sont plus tardives, comme Munster, Masevaux, Andlau. La question est de savoir qui les a fortifiées. Jusqu’au milieu du XIII^e siècle, les sources ne nous en apprennent rien, de sorte qu’il n’est pas exclu que ce soit l’abbé qui ait fortifié sa ville ; mais par la suite, ce n’est jamais lui, mais le seigneur banal du lieu.

La haute noblesse possède près d’une trentaine de villes, dont les plus importantes sont sans doute Thann et Ribeauvillé. Les sires de Lichtenberg (avec sept petites villes, surtout du XIV^e siècle¹⁰²), les comtes de Ferrette (avec six villes plus précoces, dont Thann¹⁰³), les sires de

Rappoltstein (avec quatre villes, dont Ribeauvillé¹⁰⁴) et même les landgraves de Werde (Erstein, Brumath, Saint-Hippolyte), sont plus actifs que les Habsbourg (Ensisheim et Delle) ; les Ferrette, avec Altkirch (première ville de Haute-Alsace, avant 1215) sont aussi les plus précoces. La petite noblesse d’origine ministérielle fortifie onze villes parmi les plus petites et les plus tardives, de Soultzbach en 1275¹⁰⁵ à Andlau au XV^e siècle. Dans le lot, des villes avortées comme Sermersheim, Landser ou Jungholtz ; une seule est aujourd’hui un chef-lieu de canton¹⁰⁶. Cela n’a rien de surprenant – le fait remarquable est plutôt que neuf familles de petite noblesse aient réussi à pénétrer dans le club plutôt fermé des constructeurs d’enceintes urbaines.

5.3. Le rôle des habitants dans la fortification

Mais ces enceintes ont-elles vraiment été construites par le seigneur de la ville ? L’initiative n’est-elle pas bien plutôt venue des bourgeois ? Les sources ne permettent guère de donner une réponse précise à cette question. En fait, l’enceinte n’a sûrement jamais été bâtie contre la volonté du seigneur, et il est probable qu’en général les bourgeois la souhaitent aussi ; mais le détail de leurs négociations et la part d’initiative des uns et des autres nous échappent dans la plupart des cas. L’initiative des bourgeois est attestée à Rosheim en 1262¹⁰⁷, puis à Bergheim et à Turckheim en 1311¹⁰⁸, à Ammerschwihr

¹⁰⁴. Ils ont fortifié Wihr-au-Val, Ribeauvillé, Guémar et Bergheim ; cette dernière ville leur a très rapidement échappé, mais en contrepartie ils ont acquis Zellenberg et étaient co-seigneurs d’Ammerschwihr.

¹⁰⁵. La fortification de Soultzbach est datée par une chronique ; celle de Wangen et de Niedernai, qui ne l’est pas, pourrait être contemporaine, voire légèrement antérieure.

¹⁰⁶. Il s’agit de Soultz-sous-Forêt, une fondation des Fleckenstein. Landser, fondé par les Butenheim, a été chef-lieu de canton jusqu’en 1948. Pourtant, les deux sont des villes avortées, dont les remparts, à supposer qu’ils aient vraiment été bâtis, n’ont laissé aucune trace.

¹⁰⁷. Un arbitrage déboute la commune de Rosheim de sa prétention à faire participer l’abbaye de Hohenburg, seigneur foncier du lieu, aux dépenses communales, en particulier *ad... fossata vel muros vel ad quas-cumque munitiones in dicta ville Rodesheim faciendas* : AD BR G 111/3, cité dans MULLER, 1978 : 45, note 93.

¹⁰⁸. En 1311, la commune de Bergheim invite une abbaye possessionnée sur place, *cum tota intentio nostra sit, qualiter opidum in Berckheim construere valeamus*, à y contribuer en mettant une charrette à sa disposition (ALBRECHT, 1891-1899 : t. I, 205, n° 286) – mais en 1312, c’est Heinrich von Rappoltstein, seigneur du lieu, que l’empereur autorise à fortifier la ville, tout en lui pardonnant d’avoir commencé à le faire, “lui et les siens”, sans son autorisation (ALBRECHT, 1891-1899 : t. I, 213, n° 296). En 1311, c’est aussi la commune de Turckheim qui, ayant l’intention de se fortifier, promet à l’abbaye de Munster, seigneur foncier, que ses droits n’en souffriront pas (SCHERLEN, 1925 : 15, avec sources).

¹⁰¹. Il aurait été souhaitable de l’indiquer sur le tableau (*cf. infra* Annexe 4), mais la place manquait, et certaines situations compliquées ne se laissent pas résumer en un mot : ainsi de Molsheim ou de Bergheim, qui ont changé de seigneur pendant le processus de fortification, ou d’Ammerschwihr, qui relève de plusieurs seigneurs à la fois.

¹⁰². Bouxwiller, bien que sa première mention sûre soit de 1312, pourrait remonter au XIII^e siècle. Les autres villes sont Lichtenberg, Goersdorf, Woerth, Ingwiller, Westhoffen et Pfaffenhoffen. De plus, les Lichtenberg ont acquis Neuwiller et Brumath, fortifiés respectivement par l’évêque de Metz et le landgrave de Werde. Sur la rive droite du Rhin, ils ont fondé Lichtenau et fortifié Willstätt.

¹⁰³. Les autres sont Altkirch, Cernay, Florimont, Ferrette, Rougemont ; cette dernière est la seule à n’apparaître qu’au XIV^e siècle, et Cernay est la seule qui ne soit pas une ville castrale.

en 1367, à Kientzheim en 1375¹⁰⁹. En ce qui concerne le financement, le seigneur accorde parfois des réductions de taille *ad edificium*¹¹⁰, ou plus tard, très souvent, l'affectation aux travaux des taxes sur les transactions et sur la vente de vin au détail (*Zoll & Ungeld*). On voit parfois la ville emprunter pour financer la construction (SCHERLEN, 1914 : 70, note 37). À ma connaissance, le seul cas où les villageois des alentours soient tenus de travailler à la fortification est Wissembourg en 965 – mais il s'agit de l'enceinte de l'abbaye et non de celle de la ville (MGH, DD : t. I, 401-02 n° 287) – et peut-être Zellenberg avant 1441¹¹¹. En revanche, on sait qu'en 1424 les habitants de Gundolsheim, Soultzmatt, Pfaffenheim et Gueberrswihr devaient contribuer à la défense des remparts de Rouffach¹¹² – et pourtant ces quatre villages étaient ou avaient été fortifiés.

5.4. Répartition géographique

Géographiquement, les enceintes urbaines sont très inégalement réparties. En simplifiant, elles s'égrènent le long des trois axes N-S qui structurent l'Alsace, la route du Rhin, celle d'Ill, et celle du piémont des Vosges (*Bergstraße*, aujourd'hui route du vin). La première est la plus pauvre, la dernière la plus riche en fortifications de toute nature (METZ, 1983) ; on pourrait d'ailleurs presque dire que leur densité est proportionnelle à l'importance de la viticulture¹¹³. Car celle-ci, nourrissant plus de bouches à l'hectare que la polyculture vivrière, donne naissance à de gros villages, auxquels la présence d'artisans plus nombreux qu'ailleurs donne une touche urbaine. Comme les vignerons vendent leur production, ils disposent aussi de plus d'argent que les laboureurs. Pour toutes ces raisons, les communes viticoles ont plus que d'autres les moyens de se fortifier, et elles en ressen-

tent particulièrement le besoin, car rien n'attire plus les soudards que l'argent et le vin.

La proximité de villes trop rapprochées pour que chacune puisse se développer s'explique souvent par les politiques territoriales concurrentes de divers seigneurs (par exemple Guebwiller, à l'abbé de Murbach, à côté de Soultz, à l'évêque de Strasbourg ; Delle, aux Habsbourg, tout près de Florimont, aux Ferrette ; Riquewihr, aux Horburg, à côté de Ribeauvillé, aux Rappoltstein ; Wihr-au-Val, aux Rappoltstein, en face de Soultzbach, aux Hattstatt), mais le même seigneur est parfaitement capable de fortifier plusieurs villes trop proches l'une de l'autre (p. ex. l'évêque de Strasbourg à Mutzig, Molsheim et Dachstein ; les Horburg à Riquewihr et Zellenberg ; les Lichtenberg à Woerth et Goersdorf). Il en résulte un paysage urbain caractérisé par un semis dense de villes majoritairement très petites. Les enceintes urbaines sont nombreuses en Alsace, mais leur répartition est anarchique, et leur capacité à résister à une armée digne de ce nom est très souvent limitée.

5.5. Facteurs d'urbanisation

Sur le tableau de l'annexe 4, j'ai témérairement ramené à cinq les multiples facteurs qui ont pu susciter la naissance d'une ville fortifiée ; et, comme Strasbourg est la seule ville d'Alsace qui remonte à une *civitas* gallo-romaine, c'est à quatre racines seulement que sont rapportées toutes les autres. Il s'agit évidemment d'une schématisation, que seul peut excuser le fait que cet aspect n'est pas essentiel à l'étude de la fortification.

Néanmoins, il n'est pas indifférent de noter que sur vingt villes d'Alsace fortifiées avant 1260, onze, donc plus de la moitié, se sont fondées autour d'une abbaye ou d'un prieuré. Parmi toutes les créations postérieures, il n'y en a plus que trois qui ont cette origine. Rares sont les villes abbatiales qui ont prospéré, car les monastères ont cessé dès le XIII^e siècle d'être les centres majeurs de production et de consommation qu'ils étaient jusqu'à la fin de l'époque romane. Si Wissembourg et Sélestat se sont développées plus que Marmoutier et Seltz, c'est qu'elles ne dépendaient pas entièrement du monastère qui leur avait donné naissance : c'étaient des nœuds de communication et des centres viticoles.

La bonne vingtaine de villes nées d'un château fort (METZ, 1993) se répartit plus largement sur la période considérée ; en moyenne, elles sont même plus tardives que les autres. Elles aussi ont rarement connu un véritable essor, à part Haguenau – la plus ancienne – et Thann. Beaucoup se caractérisent par un faible dynamisme économique, mais un rôle durable de centre administratif local – comme siège du bailli résidant au château qui leur a donné naissance. On les trouve en plaine aussi

109. C'est "au bourgmestre, au conseil et aux bourgeois" d'Ammerswihr que le duc Wenceslas de Luxembourg a permis [en 1367] de se fortifier (*sich umbmuren* : AD BR 3B 13/19), et en 1375 ce sont "le conseil, les bourgeois et toute la population" de Kientzheim qui veulent se fortifier (avec l'aide d'Ulrich von Rappoltstein, seigneur engagiste), et qui ont déjà commencé les travaux "à leurs propres frais" : AD BR 3B 13/26.

110. Cette expression revient souvent dans un état des tailles dues à l'Empire en 1241 (MGH, *Constit.* : t. III, 2-5).

111. Les habitants de Bennwihr doivent aider ceux de Zellenberg à y creuser (ou curer ?) des fossés ; ils l'ont déjà fait dans le passé (*die lûte zu Benwilre sôllent ouch den lûten zu Zellenberg helffen graben daselbs... also vor ziten ouch beschehen ist*) ; en échange, en cas de grande guerre (*lantkriege*), ils peuvent s'y réfugier (*sollent sy... ire libe dahin flôhen*) : AD HR E 886 (terrier de la seigneurie de Rappoltstein, 1441), p. 10, s.v. *Benwilre*.

112. Statut publié dans WALTER, 1898 : 137 et WALTER, 1908-1913 : t. II, 63-64.

113. Il s'agit évidemment de la viticulture médiévale, dont l'extension est plus large que celle du vignoble actuel (BARTH, 1958).

bien qu'en bordure des Vosges ou du Jura. Lorsque le château est sur une hauteur, la ville est souvent à son pied, dans la vallée (Kaysersberg, Ferrette, Florimont, Thann, Belfort, etc.). Elle est alors reliée au château par deux murs (*Schenkelmauern*) qui enserrent, entre ville et château, un espace en forte pente, inconstructible et souvent difficile à défendre. Le cas où la ville est sur la même hauteur que le château (Altkirch, Zellenberg, Rougemont, La Petite-Pierre) est plus favorable à la défense, mais le périmètre fortifié est alors fort exigü, et il est difficile de l'accroître si le besoin d'espace se fait sentir (Altkirch).

Le rôle de la vigne comme facteur d'urbanisation a déjà été évoqué. En Alsace, elle joue un rôle important dans l'économie de plus de trente villes fortifiées, y compris Colmar, Sélestat et Wissembourg. Même Mulhouse et Haguenau avaient leur vignoble. À Guebwiller, sur sept corporations, il y en a trois de vigneron (BISCHOFF, 1974 : 115). Mais la production viticole, seule, ne donne naissance, au mieux, qu'à ces "villes rurales" que la géographie allemande appelle *Ackerbürgerstädte*. Il faut que le commerce du vin s'y ajoute, comme à Colmar ou Sélestat, pour faire prospérer une ville digne de ce nom.

Les villes vivant des échanges, il est normal que la plupart d'entre elles se développent à un nœud de communications, ou, à tout le moins, sur une route fréquentée. Sur le tableau en annexe, cet aspect n'apparaît que pour une minorité d'entre elles. Cela tient sans doute au fait que notre connaissance du tracé des routes médiévales et de leur fréquentation est très insuffisante. Mais il n'est pas inutile de souligner que de nombreuses villes se fondent en effet à l'écart des grands axes, certaines même dans des culs-de-sac, par exemple Munster et Masevaux. Cette dernière ville vivait de la production de toiles ; il y a peu de telles "villes industrielles" en Alsace, mais c'est un exemple à citer pour souligner que les cinq types de villes représentés sur le tableau n'épuisent pas les possibilités.

6. ÉVOLUTION ULTÉRIEURE DES ENCEINTES

Le point de départ de cette étude étant une liste de premières mentions, la date de construction des enceintes (et plus particulièrement de la première enceinte, quand il y en a eu plusieurs) y tient une place de premier plan. Ce n'est évidemment pas le seul aspect à considérer. Ces enceintes ont toutes évolué.

À l'origine, certaines pouvaient être très basses. À Molsheim, on croit reconnaître un exhaussement du rempart nord à des créneaux murés. À Mulhouse, une chronique du début du XVI^e siècle raconte que vers 1340, l'enceinte était si basse qu'un hiver où les fossés étaient gelés, un loup a sauté par-dessus le mur (MOSSMANN,

1883-1890, vol. III, 527, n° 202 bis). Même s'il s'agit d'une plaisanterie, cette information témoigne sans doute d'une certaine réalité. La question de l'épaisseur des murs, celle des chemins de ronde – continus ou non, couverts ou non... – restent à étudier, de même que celle du flanquement, très inégal d'une enceinte à l'autre. Selon l'*Atlas* de Himly, une dizaine d'enceintes n'en ont aucun (dont Brumath, Dachstein, Dambach, Marckolsheim), une vingtaine n'ont qu'un flanquement minimal (dont Rouffach, Soultz, Bouxwiller, etc.). Une douzaine d'enceintes au maximum ont un flanquement sérieux (je n'ose pas parler de flanquement régulier ou systématique, car à ce compte il n'y en aurait aucune à citer) ; Haguenau, Colmar, Mulhouse ne sont pas du nombre. Mais de telles statistiques n'ont pas grande signification tant que les flanquements en question n'auront pas été datés : beaucoup sont probablement secondaires. Les portes sont généralement dans des tours carrées ; le type de la porte entre deux tours rondes, qui se répand en France dès le XIII^e siècle, est inconnu en Alsace.

Une quinzaine de villes ont connu une ou plusieurs extensions de leur enceinte. La première est évidemment Strasbourg, où l'enceinte du début du XIII^e siècle, qui entoure la totalité de l'ellipse insulaire, est censée représenter la seconde, voire la troisième extension. Mais la ou les premières extensions (jusqu'au Fossé des Tanneurs et à Saint-Pierre-le-Vieux) sont assez problématiques¹¹⁴, et l'ensemble de la question mériterait une synthèse reconsidérant les rares sources écrites à la lumière de l'ensemble des données archéologiques. La seconde enceinte de Haguenau, traditionnellement datée de 1235, semble postérieure à 1284 (METZ, 1998a : 220-223). En revanche, la seconde enceinte de Colmar, ou du moins son tiers nord-ouest (*Kerkertorvorstadt*), existait déjà en 1251, ce qui donne à penser qu'elle a dû être commencée à peine la première achevée¹¹⁵. À Wissembourg, les extensions du Bruch et du Bannacker sont de modestes appendices à la première enceinte, probablement bien plus tardifs que ne l'affirme Himly ("avant 1213, avant 1265"). Les extensions presque concentriques de l'enceinte de Sélestat, telles que les reconstitue Dorlan (DORLAN, 1912), sont peu plausibles et mériteraient d'être reconsidérées. Les trois autres enceintes alsaciennes au programme de notre PCR ont également connu plusieurs extensions, qui ont la même forme générale – ce qui s'explique par le fait que ces trois villes sont toutes situées dans une vallée assez étroite, et que leur croissance à toutes s'est faite le long d'un axe routier parallèle au cours d'eau. Dans les

114. Voir SCHWIEN, 1992 ; ZUMSTEIN, 1998. Pour BRÜHL (1975-1990 : II, 163), la première extension n'est pas antérieure au milieu du XI^e siècle.

115. Sources et bibliographie dans METZ, 1991 et *sqq.*

trois cas, elle a produit, *in fine*, un alignement de quatre quartiers emmurés, deux en amont et un en aval de la ville primitive, ce qui n'empêche pas Ribeauvillé de se distinguer fortement de Thann et de Kaysersberg¹¹⁶.

D'après l'*Atlas* de Himly, 23 villes auraient eu une deuxième enceinte en forme de fausse-braie, c'est-à-dire parallèle à la première à faible distance. En fait, l'*Atlas* est incomplet sur ce point (il manque par exemple l'enceinte basse de Mulhouse, et la première enceinte de Cernay, de Herrlisheim et d'Eguisheim), et il ne distingue pas deux cas de figure bien différents, celui d'une classique enceinte extérieure et celui d'un rempart de terre revêtu de maçonnerie. Les enceintes extérieures sont rarement datées par des textes. Celle de Rouffach existe en 1346, celle de Cernay en 1418¹¹⁷ – mais depuis combien de temps ? Des fossés doubles sont plus souvent attestés dès le XIV^e siècle (mention de parcelles ou de bâtiments *zwischen den graben*), mais le doublement du fossé n'entraîne pas automatiquement celui du mur.

Un rempart de terre en avant du mur est attesté dans au moins une douzaine de villes, en fait sans doute bien davantage. Les mieux conservés sont ceux qui ont été aménagés en promenades publiques au XIX^e siècle : Soultz, Riquewihr, Obernai, etc. C'est la façon la plus classique, dans l'Alsace du XVI^e siècle, d'adapter les enceintes urbaines à l'artillerie. Ailleurs, on s'est contenté d'aménagements minimalistes (meurtrières modifiées en couleuvrinières, etc.), qui ne changeaient rien au fait que les murs étaient devenus trop hauts et trop minces. Des aménagements lourds, avec au moins l'un ou l'autre bastion, ont eu lieu dans les plus grandes villes, ainsi qu'à Ensisheim, Belfort, Benfeld, Dachstein, La Petite-Pierre¹¹⁸, mais au total dans guère plus d'une dizaine

de villes. Les fortifications des autres étaient totalement obsolètes – ce qui n'a pas empêché, dans bien des cas, de les entretenir jusqu'à la Révolution¹¹⁹.

CONCLUSION

Tout ce qui précède montre qu'il nous reste beaucoup de travail, et que ce travail sera d'autant plus efficace qu'il sera interdisciplinaire. Car les sources écrites ont d'étroites limites : pour la période haute – avant 1250 et surtout avant 1200 – elles sont si clairsemées que seule l'archéologie peut apporter du neuf. Pour la période tardive, elles sont parfois surabondantes, au risque de nous noyer dans des détails sans intérêt : un compte, par exemple, peut nous apprendre combien on a employé de tuiles, de lattes et de clous pour couvrir le chemin de ronde d'une enceinte, mais nous laisser ignorer s'il s'agit de l'enceinte intérieure ou extérieure, et même si l'enceinte extérieure existe déjà – sans compter que des travaux bien plus importants ont pu avoir lieu à la même époque sur la même enceinte, sans laisser la moindre trace dans les sources écrites conservées¹²⁰ ! Ici l'étude du bâti est essentielle, car elle peut mener beaucoup plus vite à des conclusions de portée plus générale, qui sont le but vers lequel nous devons tendre.

119. On trouve aux AM de Sélestat (EE 1) les procès-verbaux de visite d'une série d'enceintes alsaciennes en 1779 ; ils montrent d'une part qu'elles sont mal entretenues et percées d'ouvertures de plus en plus nombreuses, mais d'autre part que les autorités ne se résignent nullement à les abandonner à leur sort.

120. Les exemples suivants concernent non des villes, mais des châteaux, pour lesquels la problématique des sources est la même : celles concernant *Hohkoenigsburg* ont été collectées avec un soin particulier ; or elles nous donnent des détails infinis sur un projet de second puits qui n'a abouti qu'à une excavation de moins d'un mètre de profondeur, alors qu'elles nous laissent tout ignorer de la construction du bastion en étoile (*Sternschanze*). Les études de A. Scherlen (1926) sur les châteaux de Kaysersberg et de Schwarzenberg, fondées sur des dépouillements presque exhaustifs des sources écrites, toutes présentées avec la même minutie et sans effort pour les mettre en rapport avec le bâti, laissent une impression de fouillis où toute idée directrice se perd.

116. Cf. *infra* les contributions d'Y. Henigfeld sur Ribeauvillé et de J. Koch sur Thann dans ce volume.

117. Rouffach 1346 : WALTER, 1908-1913 : t. I, 162, n° 380 (*vor dem ussern Ringraffentor*) ; Cernay 1418 : AD HR 1D suppl. 27 (*an der inren ringmuren*).

118. FISCHER, 1996 (Strasbourg, Colmar, Ensisheim, Belfort) ; MEYER, 1986.